



L'assurance refuse de rembourser

Par **don_leon**, le **25/04/2009** à **14:58**

Bonjour,

Bonjour,

Durant le mois de février ma compagne et moi avons eu un accident de voiture avec une automobiliste qui avait bruler a vive allure son feu. Elle avait déclaré au policier qu'elle était fatigué.

Notre assurance, la MAAF avec qui nous avons pris l'option indemnisation plus, option qui garanti le remboursement intégral du véhicule en cas d'accident, si la voiture avait moins de deux ans... c'était le cas. Prix d'achat 14500€!! (ford fiesta)...par ailleurs, aucun airbag ne s'étaient déclenchés.

Notons que nos enfants étaient aussi dans le véhicules, âgés de 3 et 5 ans.

Bref, aujourd'hui après passage de l'expert nous apprenons que ce remboursement est impossible car, les frais de réparations sont inférieur au prix résiduel du véhicule.

La méthode de calcul des expert est très simple sur la base des prix "métropole" et avec un regard plus ou moins subjectif ces derniers calculent et estiment le cout des réparations.

Je vis en Guyane, le prix des pièces ici est supérieur de 10 à 45% par rapport au prix de la métropole, par ailleurs, l'expert nous a dit que d'autre frais pourraient très bien s'imputer aux réparations car il y a toujours des choses dont les réparations apparaissent qu'après certaines manipulations du garagiste.

Donc, la valeur de la voiture fut estimé a 6500€, les réparations a 6300€, l'expert en fixant ce tarif, a permis une économie de plus d'environ 8000€ a son assurance.

On nous a donc conseiller de vendre le véhicule en épave et d'accepter la somme de 6300€.

Que pouvons nous faire, le crédit est toujours en cours, nous n'avons plus de voiture?

Ce qui me désole c'est que nous sommes victimes, que l'expert semble de mèche avec l'assurance et que nous nous retrouvons aujourd'hui a pied!

L'expert m'a confirmé que les tarifs d'estimation sont forcément avec les prix métropole, ce qui est d'une totale injustice, quand on sait que a quel point les prix sont excessif en Guyane du fait du manque de concurrence...

merci de vos réponses.